

### **Délibération n°2026/22**

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 715-2 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur, en vigueur de l'établissement.

<b>Objet : Modification du règlement des études de licence professionnelle</b>
--

Le Conseil d'Administration approuve les modifications apportées au Règlement des études de Licence Professionnelle comme joint à la présente délibération. Le règlement ainsi modifié sera applicable à compter de la rentrée universitaire de septembre 2026.
--

#### **Résultat du vote :**

Nombre de membres : 24 Présents : 16 Pouvoirs : 8  Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0
--



Troyes, le 10 juillet 2026

Hervé GRANDJEAN  
Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 10/07/2026
--

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le : 10/07/2026
--